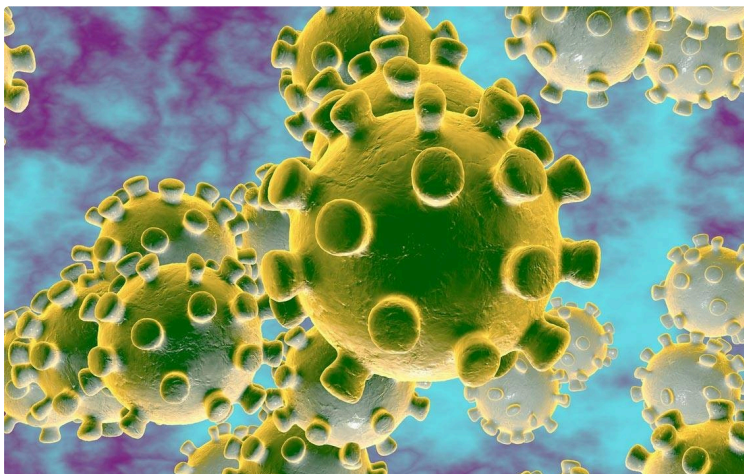


Coronavirus : l'ARS Occitanie fait le point ce mardi 19 juillet à 20 heures

La dynamique de la 7ème vague ralentit légèrement depuis une semaine, mais elle demeure à un niveau très élevé et elle est loin d'être enrayerée



Coronavirus : l'ARS Occitanie fait le point ce mardi 19 juillet à 20 heures

Ce bulletin récapitulatif du 19 juillet à 20 heures fait à nouveau le point sur l'activité des équipes hospitalières de la région : 1628 hospitalisations en cours (+150) dont 140 en réanimation et soins critiques (+26) et on déplore 8012 décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie en mars 2020 (+89 en 7j).

Epidémie : Protégeons-nous et protégeons les plus fragiles !

La dynamique de la 7ème vague ralentit légèrement depuis une semaine, mais elle demeure à un niveau très élevé et elle est loin d'être enrayerée. Afin de freiner davantage son évolution, soyons vigilants ! Avec près de 37% de tests positifs, plus de 8 700 cas positifs chaque jour, des taux d'incidence supérieurs à 1 000/100 000 habitants dans chacun des 13 départements de l'Occitanie et des données hospitalières en forte progression (hospitalisations, réanimations et soins critiques, décès), la vigilance s'impose.

Compte tenu de la situation épidémiologique, les gestes barrières, le dépistage et la 2ème dose de rappel pour les personnes éligibles s'imposent.

La Haute Autorité de santé rappelle les délais à respecter entre deux doses de rappel :

3 mois pour les personnes de 80 ans et plus, les résidents en EHPAD et en USLD et les personnes immunodéprimées ;

6 mois pour les personnes de 60 à 79 ans.

Hôpitaux : nouvelle mobilisation du système de santé face au COVID

Au vu de l'épidémie de Covid-19 qui demeure à un niveau très élevé partout en Occitanie et des tensions du système de santé, le Directeur Général de l'ARS mobilise de nouveau le système de santé dans sa globalité : soins non programmés en ville, recours aux urgences et à l'hospitalisation.

Il placera demain la région en niveau 2 de la doctrine régionale Covid-19. Ce niveau permettra entre autres l'adaptation des organisations internes des hôpitaux et cliniques, facilitant ainsi l'accueil des patients COVID et les transferts entre établissements.

ars Bulletin d'information COVID-19 **ARS OCCITANIE** # 281
Mardi 19 juillet 2022 à 20h

ÉPIDÉMIE : Protégeons-nous et protégeons les plus fragiles !

Le bulletin de la 7^{ème} vague ralentit légèrement depuis une semaine, mais elle demeure à un niveau très élevé et elle est loin d'être enrayerée. Afin de freiner davantage son évolution, soyons vigilants ! Avec près de 37% de tests positifs, plus de 8 700 cas positifs chaque jour, des taux d'incidence supérieurs à 1 000/100 000 habitants dans chacun des 13 départements de l'Occitanie et des données hospitalières en forte progression (hospitalisations, réanimations et soins critiques, décès), la vigilance s'impose.

Compte tenu de la situation épidémiologique, les gestes barrières, le dépistage et la 2^{ème} dose de rappel pour les personnes éligibles s'imposent.

La 2^{ème} dose de rappel est recommandée pour les personnes de 60 ans et plus.

HÔPITAL
Nouvelle mobilisation du système de santé face au COVID

Au vu de l'épidémie de Covid-19 qui demeure à un niveau très élevé partout en Occitanie et des tensions du système de santé, le Directeur Général de l'ARS mobilise de nouveau le système de santé dans sa globalité : soins non programmés en ville, recours aux urgences et à l'hospitalisation.

Il placera demain la région en niveau 2 de la doctrine régionale Covid-19. Ce niveau permettra entre autres l'adaptation des organisations internes des hôpitaux et cliniques, facilitant ainsi l'accueil des patients COVID et les transferts entre établissements.

36,6% de tests positifs
+8 703 cas positifs

1 274 décès en moyenne en Occitanie

1628 hospitalisations en cours

140 en réanimation et soins critiques

8 012 décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie

Région	Positifs	Décès	Hospitalisations
Auvergne-Rhône-Alpes	10 000	1 000	1 000
Bretagne	8 000	800	800
Centre-Val de Loire	6 000	600	600
Grand Est	4 000	400	400
Île-de-France	2 000	200	200
Normandie	1 000	100	100
Occitanie	8 700	801	1 628
Pays de la Loire	7 000	700	700
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 000	500	500
Rhône-Alpes	3 000	300	300
Sud-Ouest	2 000	200	200
Wallonie	1 000	100	100
Occitanie	12 243	1 127	1 274